

ressources énergétiques renouvelables du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La voici:

De 1982 à 1985, les prix mondiaux du pétrole s'accroîtront d'une façon dramatique. Il faut se préoccuper dès l'instant de l'énergie solaire. Il faudra un certain temps pour mettre sur pied une industrie, produire du matériel solaire, améliorer les normes de l'habitation, déterminer des taux bancaires appropriés et élaborer des stimulants gouvernementaux. Si nous remettons tout cela à la prochaine crise énergétique, il sera trop tard.

C'est sur cette note, monsieur l'Orateur, que je réitère mon appui à la motion et que j'invite la Chambre à l'adopter et à la transmettre pour étude au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Rod Blaker (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je vous demande à vous et aux députés de m'excuser car j'aurais dû lire le *Feuilleton* plus attentivement. Je me serais rendu compte que cette question était inscrite au *Feuilleton* et devait être débattue cet après-midi et je m'y serais mieux préparé. Je félicite sincèrement pour son travail le député de Davenport (M. Caccia) qui a déjà reçu les félicitations du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

J'essaierai de vous expliquer brièvement pourquoi tous les partis à la Chambre devraient appuyer cette motion. J'espère qu'on mettra sur pied un groupe d'étude interministériel au plus haut niveau et qu'il prendra des mesures immédiates. Selon moi, si nous n'intervenons pas immédiatement le Canada va perdre au cours des cinq prochaines années une industrie de plusieurs milliards de dollars.

Je pourrai mentionner que la SCHL a donné son accord de principe à l'utilisation de panneaux solaires pour l'eau chaude et aussi, je pense, pour le chauffage. J'ajouterai qu'en Australie, par exemple, si je me souviens bien, une maison sur deux utilise maintenant des panneaux solaires pour le chauffage et l'eau chaude et que l'on installe ce mode de chauffage dans trois maisons en construction sur quatre.

D'autres députés ont signalé qu'aux États-Unis le gouvernement accordait déjà une aide considérable à l'industrie des panneaux solaires, et je crois qu'au Canada nous devons faire la même chose d'ici cinq à dix ans. Si je me souviens bien la prochaine grosse augmentation du prix du pétrole arabe devrait avoir lieu en 1982 ou 1983, d'ici cinq ans environ. Et selon les prévisions la hausse moyenne du coût du pétrole importé devrait être de l'ordre de 15 p. 100 par an. Encore une fois, si je me souviens bien, et si ces chiffres sont inexacts je m'en excuse, mais c'est à peu près cela, on s'attend à ce que le coût de l'électricité augmente d'environ 12 à 14 p. 100 par an dans un proche avenir. Le coût du gaz va augmenter d'environ 11 à 12 p. 100 par an.

Nous sommes en présence d'une innovation que la SCHL, en autant que je sache et que je me rappelle, juge actuellement rentable dans le secteur domiciliaire, soit l'installation de panneaux solaires, en particulier pour le chauffage à l'eau chaude. Il sera rentable pour le propriétaire d'une maison d'investir environ \$2,000 pour les frais d'installation de ces panneaux, puisque ses frais d'électricité et de mazout diminueront à mesure qu'il purgera son hypothèque. D'ailleurs, on prévoit qu'il faudra de sept à dix ans environ pour amortir le coût de l'installation grâce à la réduction des coûts de l'électricité et du mazout servant au chauffage.

Nous sommes donc en présence d'une innovation, d'une découverte historique analogue à celle de l'électricité, du

chauffage et de l'énergie dans le monde moderne. Une question se pose: quel rôle le gouvernement jouera-t-il dans son exploitation au Canada? Il est possible que cela devienne une industrie gigantesque permettant des exportations de l'ordre de plusieurs milliards de dollars.

Ces panneaux solaires peuvent servir sous quantité de climats de par le monde. Il est intéressant de noter que les systèmes de panneaux les plus perfectionnés sur le plan technologique et les plus populaires ont été manufacturés pour des climats tempérés, et cela comprend les régions les plus peuplées du Canada. Malheureusement, il ne se fabrique pratiquement pas de panneaux solaires dans le pays.

L'industrie du panneau solaire connaît un essor prodigieux aux États-Unis. Dans certains cas, ces panneaux sont fabriqués par des entreprises artisanales, et dans d'autres, dans des usines entièrement automatisées. Mais dans cinq ans, nous serons obligés d'acheter des États-Unis et d'Exxon nos panneaux solaires, lesquels seront fabriqués, dans bien des cas, avec notre cuivre et notre aluminium. Il nous faudra acheter ces produits de cette source, à moins que nous n'ayons maintenant l'intelligence de nous lancer dans cette industrie qui s'avèrera sans doute rentable et nécessaire. Ce sera la conséquence directe des coûts croissants des autres formes d'énergie.

Je renouvelle mes compliments au député de Davenport, qui a recommandé au gouvernement de songer à donner ces renseignements. J'espère qu'à l'occasion de cette motion, le gouvernement va réétudier sérieusement cette question du chauffage solaire. Il faudrait que notre pays prenne l'initiative dans ce domaine avant qu'il ne soit trop tard, que nous ne devenions pas comme en tant d'autres, un simple importateur de produits finis, même lorsque les matières premières proviennent de chez nous.

Si nous exigeons dorénavant que chaque immeuble fédéral mis en chantier soit muni de panneaux solaires pour la fourniture de l'eau chaude de chauffage, il y aurait là un marché suffisant pour la naissance d'une industrie qui assurerait la mise en œuvre de nos ressources, la mise au point d'une technologie et la création des moyens de production propres à faire de notre pays un grand exportateur mondial.

Les députés de l'arrière-ban de mon parti disent que, de ce côté-ci de la Chambre, il y a quelqu'un qui s'est endormi aux commandes. Il serait vraiment paradoxal que les députés du parti conservateur étouffent la motion.

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, le député de Lachine-Lakeshore (M. Blaker) trouvera peut-être paradoxal que je lui dise que tout député de notre côté de la Chambre qui présente une motion ou un bill d'initiative parlementaire a les mêmes espérances que celui de Davenport (M. Caccia), et qu'inafailliblement son projet est étouffé. Mon intention est d'assurer le même sort à cette mesure. Et ce faisant, je tiens à dire qu'en principe, je suis assez d'accord avec la motion, mais que j'ai certaines critiques à adresser en ce qui concerne la façon dont elle a été présentée.

La motion du député de Davenport, comme le disait le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), est très étroite. Beaucoup trop, à mon avis. Voici ce qui y est dit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de demander à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'apporter les changements voulus à ses règlements sur la politique d'emprunts afin de fournir des incitants aux constructeurs et aux promoteurs qui prévoient, dans leurs plans